



Conditions professionnelles

Pour pouvoir créer une entreprise en Allemagne dans un secteur donné, il se peut que vous deviez fournir certaines preuves. Il peut s'agir par exemple de qualifications spécifiques. Découvrez ici ce qui est important.

[🏠](#) > [Travailler en Allemagne](#) > [Création d'entreprise](#) >

[Conditions professionnelles pour la création d'une entreprise](#)

Conditions générales

Il existe en Allemagne quelques rares conditions juridiques générales concernant la création d'entreprise. Vous devez avoir atteint la majorité, autrement dit avoir au moins 18 ans. Vous ne devez pas avoir été interdit d'exercer la profession souhaitée. Une telle interdiction peut être prononcée par les tribunaux en cas d'infraction pénale grave.

Vous devez déclarer votre activité avant le lancement de votre entreprise. Cette formalité doit être effectuée

auprès du [bureau des activités commerciales, industrielles et artisanales](#) (Gewerbeamt) ou du service des impôts (Finanzamt), selon que vous exercez une [activité commerciale, industrielle ou artisanale \(gewerblich\) ou libérale \(freiberuflich\)](#). Pour certaines professions, vous devez présenter un casier judiciaire vierge. Les ressortissants et ressortissantes de l'Union européenne qui vivent en Allemagne peuvent généralement demander un extrait de casier judiciaire européen (Europäisches Führungszeugnis) auprès du [bureau de déclaration de domicile](#) (Einwohnermeldeamt) de leur lieu de résidence. Si vous venez d'un autre pays, vous devez obtenir une preuve équivalente qui doit être établie par les autorités compétentes de votre pays.

Vous trouverez [ici](#) de plus amples informations sur les autres formalités à effectuer lors du lancement d'une entreprise.

Qualifications

Si vous voulez vous mettre à votre compte, vous devez avoir certaines aptitudes professionnelles qui correspondent à votre projet. Pour certaines professions, vous devez prouver vos qualifications à l'aide de diplômes correspondants afin de pouvoir créer une entreprise dans ce domaine en Allemagne. Cela vaut notamment pour les activités dans le domaine de la santé, du droit et de l'éducation, mais aussi dans l'artisanat. Si vous avez obtenu votre diplôme à l'étranger, vous devez demander la reconnaissance de votre qualification. Vous pouvez exercer votre activité correspondante dès que votre diplôme a été reconnu comme étant équivalent au diplôme allemand correspondant. Vous obtiendrez de plus amples informations sur le fonctionnement de la [procédure de reconnaissance](#) pour différents métiers dans la rubrique « [Reconnaissance](#) ». Important : les diplômes obtenus au sein de l'Union européenne ne doivent pas non plus être automatiquement reconnus.

Métiers de l'artisanat

L'artisanat présente quelques spécificités : dans certains métiers, il ne suffit pas d'avoir suivi la formation correspondante. Les créateurs d'entreprise ont également besoin d'un brevet de maîtrise (Meisterbrief) pouvant être obtenu après une formation spécifique. Si vous pouvez présenter un diplôme professionnel étranger qui est jugé équivalent à l'examen de maîtrise (Meisterprüfung), vous pouvez exercer une profession indépendante qui est soumise à une autorisation. Par exemple, les professions suivantes en font partie : maçonnerie et béton, construction de routes, peinture et vernissage, mécanique de précision, électrotechnique, menuiserie, boucherie, optométrie, etc. Cependant, si vous êtes titulaire d'un diplôme correspondant à la [qualification professionnelle](#) normale, vous pouvez obtenir votre [titre de maître artisan](#) (Meistertitel) en suivant une [formation continue](#) correspondante. Nous avons rassemblé les différentes possibilités qui s'offrent à vous afin d'obtenir ce titre dans la rubrique « [Formation en Allemagne](#) ».

Indépendamment de vos qualifications professionnelles, vous devez avoir des connaissances commerciales. Par exemple, des [séminaires et des ateliers spécifiques](#) vous permettent d'acquérir des notions de comptabilité, de calculs de prix et d'évaluation des coûts ou de rafraîchir vos connaissances.

Langue allemande

Pour les créatrices et créateurs d'entreprise, il est important de parler allemand : de nombreux papiers et documents officiels ne sont disponibles qu'en langue allemande, votre clientèle ainsi que vos partenaires commerciaux s'attendent à ce que vous puissiez les contacter dans la langue du pays. Obtenez de plus amples informations sur vos possibilités d'apprendre la langue en cliquant [ici](#) et sur le site web de [l'Institut Goethe](#) .

Capacités personnelles

Enfin, vous devriez vous demander si vous êtes apte à devenir votre propre chef. Pour mieux évaluer vos capacités personnelles, vous trouverez ici un [test en ligne](#)  utile (en allemand). En cas de doutes, cela peut valoir la peine de se faire [conseiller par un expert ou une experte](#) en création d'entreprise.

Plus d'informations sur le web

Reconnaissance en Allemagne

[Découvrez les procédures de reconnaissances des diplômes](#)



Imprimer la page



Vous avez des questions ?

Faites-vous conseiller sur vos possibilités de travailler et de vivre en Allemagne. Nos spécialistes répondent à vos questions sur la recherche d'emploi, les visas, la reconnaissance et l'apprentissage de l'allemand.

Vous en saurez plus sur les différentes possibilités de contact en cliquant sur les icônes ci-dessous.



E-Mail



Hotline

FAQ

FAQ

URL: <https://www.make-it-in-germany.com/fr/travailler-en-allemande/creation-entreprise/conditions>

Date: 2025-01-29 20:31:54 GMT